

Service instructeur

Direction des Routes et des Transports (D.R.T.)
Service entretien, exploitation et sécurité (SEES)

3^{ème} Commission - N° 2008/IE 3e/06

Service consulté

DIF

BUDGET PRIMITIF 2008
Transports et Infrastructures
Entretien et maintenance des routes départementales

Résumé : *Le présent rapport propose les inscriptions budgétaires 2008 relatives aux travaux d'entretien et de maintenance des routes départementales.*

Depuis le 1^{er} janvier 2006, le réseau des routes départementales s'est trouvé enrichi des 140 kilomètres de routes nationales transférées au titre de l'article 18 de la loi du 13 août 2004.

Les dépenses consacrées à l'entretien et à la maintenance portent désormais sur 2 500 km de routes départementales.

I - FONCTIONNEMENT – ENTRETIEN DU RESEAU ROUTIER

Le budget de fonctionnement proposé pour l'année 2008 est en baisse de 2 % par rapport à celui de 2007.

Les modifications significatives portent sur :

1. Entretien courant :

Une augmentation de 3,3 % qui tient compte de l'évolution des coûts de revient, à laquelle s'ajoute un montant de 250 000 € pour l'entretien des aménagements cyclables du schéma sur domaine départemental.

2. Viabilité hivernale :

Le montant de 3 250 000 € est reconduit pour 2008.

3. Travaux pour tiers :

Le montant de 510 000 € est reconduit pour ce poste qui correspond à des réparations du domaine public dont les dépenses sont remboursées par les assurances des auteurs des dégradations (la recette correspondante est perçue par le Département).

4. Fonds de concours à l'Etat :

Depuis le 1^{er} janvier 2007, date du transfert du personnel D.D.E., la dotation de fonctionnement proprement dite a été abandonnée.

Toutefois, le Conseil Général a dû continuer de verser à l'Etat le montant des indemnités et heures supplémentaires des personnels, ceux-ci continuant d'être payés par l'Etat jusqu'à fin 2007.

A compter du 1^{er} janvier 2008, les agents qui ont fait valoir leur droit d'option (80 % du total) seront rémunérés par le Conseil Général et les crédits nécessaires sont prévus au budget de la D.R.H.

Il ne reste sur le budget de la D.R.T., que les crédits à verser à l'Etat pour les personnels qui n'ont pas opté, soit 270 000 €.

Au total, la dotation qu'il vous est proposé de voter pour les dépenses de Fonctionnement s'élève à 12 314 060 €.

II - INVESTISSEMENT

Les politiques développées concernent :

- la maintenance du réseau ;
- la sécurité routière ;
- l'exploitation.

Chacune de ces politiques est déclinée en programmes détaillés ci-après.

1 - **Maintenance des routes départementales (Politique A03)**

Cette politique recouvre les sept programmes suivants :

1.1 - Programme A031 - Travaux de renforcement sur RD

La politique en matière de renforcement des chaussées concerne le renouvellement des couches de roulement et les travaux connexes sur routes départementales (reprofilage ou renforcement de la structure après étude de l'existant). Les critères de choix des sections à réaliser, ainsi que le type de revêtement sont issus de la politique routière, approuvée lors de la séance du 10 décembre 2004 (rapport n° 2005/I - 3^{ème}/05) et prennent en compte notamment la hiérarchisation du réseau, la périodicité de renouvellement des différentes techniques et le trafic.

Ces travaux constituent une intervention préventive périodique indispensable pour permettre de maintenir le patrimoine en état, d'assurer l'étanchéité de la route et de garantir une adhérence correcte.

Le tableau ci-dessous récapitule les travaux réalisés en 2007 :

Types de travaux	Surfaces revêtues	Nombre de sections	Coût
Enrobés	850 000 m ²	117	8 270 000 €
Enduits superficiels	375 000 m ²	26	1 080 000 €
Enduits sans rejets	170 000 m ²	15	650 000 €

Pour solder les programmes antérieurs et réaliser le programme 2008, il est proposé d'inscrire :

- en AP : 10 200 000 € ;
- en CP : 9 523 534 €.

1.2 - Programme A032 - Calibrage en traverse d'agglomération

Les travaux de calibrage consistent, soit en un décaissement du corps de chaussée et sa remise à neuf, soit en un simple renforcement de la couche de roulement.

Ces opérations accompagnent le plus souvent des travaux sous maîtrise d'ouvrage communale qui comprennent :

- soit la pose de bordures et la réalisation de trottoirs, subventionnés par le Département dans le cadre du programme "évacuation des eaux pluviales" ;
- soit des travaux destinés à augmenter la sécurité en créant un environnement urbain, qui peuvent faire l'objet de subventions départementales dans le cadre du programme "aménagement de sécurité en traverse d'agglomération".

Pour la réalisation des travaux de calibrage, la maîtrise d'ouvrage départementale est presque systématiquement confiée à la commune, au titre d'un mandat.

En 2007, 38 opérations ont été réalisées ou sont en cours de travaux pour un montant engagé d'environ 5 100 000 €.

Pour solder les programmes antérieurs et engager les opérations en 2008, il est proposé d'inscrire :

- en AP : 9 000 000 € ;
- en CP : 3 057 534 €.

1.3 - Programme A033 - Plantations

A ce titre, sont effectuées des interventions de petite envergure destinées à améliorer l'environnement paysager des routes départementales.

En 2007, des opérations spécifiques de plantations ont été réalisées sur la RD 201 entre Blotzheim et Hésingue suite à l'abattage de 17 platanes, ainsi que sur le terre plein central de la RD 39 à l'Est de l'Île Napoléon. Des opérations d'abattage d'arbres menaçant la sécurité ont également été réalisées sur ce programme.

Il est proposé d'inscrire :

- en AP : 43 000 € ;
- en CP : 42 000 €.

1.4 - Programme A034 - Construction et rénovation d'ouvrages d'art

Ce patrimoine fort de 2 000 ouvrages (ponts et murs de soutènement) exige une surveillance régulière et l'engagement de travaux dont la nécessité ressort à l'issue des inspections détaillées.

En 2007, plusieurs chantiers ont été terminés :

- | | |
|---------------|--|
| RD 12 | Reconstruction de l'ouvrage sur le canal déclassé à Biesheim. |
| RD 14 I | Réparation de l'ouvrage sur la Thur à Mitzach. |
| RD 13 bis III | Réparation de l'ouvrage sur la Thur à Husseren-Wesserling. |
| RD 14 bis IV | Reconstruction de l'ouvrage sur le Bourbach à Bourbach-le-Haut. |
| RD 7 bis | Reconstruction de l'ouvrage sur le Grumbach à Durlinsdorf. |
| RD 17 | Réparation des ouvrages sur l'Ill et sur le Froeschgraben à Hirtzbach. |

Plusieurs chantiers ont démarré ou sont en cours de démarrage :

- | | |
|-----------|---|
| RD 201 | Réparation de l'ouvrage sur le canal Vauban à Réguisheim. |
| RD 416 | Réparation de l'ouvrage sur la Fecht à Ostheim. |
| RD 44 | Réparation de l'ouvrage sur la RD 83 à Bollwiller. |
| RD 83 | Réparation de l'ouvrage sur la RN 66 à Cernay. |
| RD 11 III | Réparation de murs de soutènement à Fréland. |

Quatre marchés d'études sont en cours d'exécution :

- | | |
|--------|---|
| RD 201 | Réparation de l'ouvrage sur le canal de Huningue à Illzach. |
| RD 466 | Réparation de l'ouvrage sur le canal du Rhône au Rhin à Heidwiller. |
| RD 468 | Réparation de l'ouvrage sur le canal de Huningue à Kembs. |
| RD 473 | Réparation d'un mur de soutènement à Ferrette. |
| RD 59 | Réparation de l'ouvrage sur le Robinot à Sainte-Marie-aux-Mines. |

Pour 2008, il est prévu de poursuivre les chantiers commencés et d'engager des travaux notamment sur les ouvrages suivants :

RD 466	Réparation de l'ouvrage sur le canal du Rhône au Rhin à Heidwiller.
RD 466	Réparation de l'ouvrage sur le canal de Huningue à Kembs.
RD 201	Réparation de l'ouvrage sur le canal de Huningue à Illzach.
RD 473	Réparation d'un mur de soutènement à Ferrette.
RD 19	Réparation de l'ouvrage sur la Thur à Staffelfelden.
RD 19	Réparation de l'ouvrage sur la RN 66 à Wittelsheim.
RD 430	Réparation des ouvrages sur l'A 36 et la Doller à Illzach.
RD 415	Réparation de l'ouvrage sur le Rhin à Vogelgrun
RD 1bis	Réparation d'un mur de soutènement à Hunawihr.
RD 415	Réparation d'un mur de soutènement au carrefour de la Croix d'Orbey.
RD 483	Réparation de l'ouvrage sur la RD 83.

En outre, les études en cours seront poursuivies et de nouvelles études seront engagées pour préparer des dossiers ultérieurs de réparations :

RD 39	Réparation de l'ouvrage sur le Rhin à Chalampé.
RD 419	Réparation de l'ouvrage sur le canal du Rhône au Rhin à Valdieu.

Enfin, il est inscrit un crédit de 45 000 € pour la poursuite de la mise en œuvre de la gestion informatisée du patrimoine des ouvrages d'art.

Pour l'ensemble de ces actions il est proposé d'inscrire :

- en AP : 3 056 000 € ;
- en CP : 3 536 000 €.

1.5 - Programme A035 - Maintenance des ouvrages d'art

Les travaux courants de maintenance ont concerné 75 ouvrages et ont été exécutés au titre de marchés à bons de commandes, dans les proportions suivantes :

- 6 % de réparations de garde corps ;
- 89 % de réparations de structures ;
- 5 % de travaux divers de remise en peinture, de réparations de joints de chaussées et de remplacement de traversées sous chaussées.

Pour 2008, afin de permettre la réalisation de travaux de même importance il est proposé d'inscrire :

- en AP : 1 503 000 € ;
- en CP : 1 503 000 €.

1.6 - Programme A037 - Etudes et investigations sur ouvrages d'art

Ce programme permet de financer les études et les investigations faites sur les ouvrages d'art, de manière distincte des dépenses de réparations proprement dites qui peuvent en découler, lorsque celles-ci ne font pas encore l'objet d'une programmation budgétaire.

Pour 2008, il est proposé d'inscrire :

- en AP : 103 000 € ;
- en CP : 103 000 €.

1.7 - Programme A036 - Aménagements de maintenance urgents

Ce programme vise à permettre de réaliser dans l'année des aménagements de voirie imprévus, mais dont la nécessité s'avère urgente pour la maintenance de la route. Il a été engagé à ce jour 3 opérations pour l'année 2007, pour un montant d'environ 100 000,00 € TTC (travaux survenus notamment lors des dégâts d'orage du 9 août 2007).

Pour la poursuite des opérations engagées et pour l'engagement éventuel d'opérations nouvelles, il est proposé d'inscrire en 2008 :

- en AP : 103 000 € ;
- en CP : 103 000 €.

Les opérations à réaliser sur ce programme seront soumises à la décision de la Commission Permanente.

2 - Sécurité routière (Politique A04)

A travers les deux programmes ci-après, il est procédé à des améliorations ponctuelles du réseau routier en vue de le rendre plus sûr.

2.1 - Programme A041 - Opérations de sécurité

Il s'agit d'interventions dont le coût unitaire est de l'ordre de 20 000 €. Ces aménagements sont destinés à rectifier un virage, améliorer la visibilité, protéger les accotements, etc...

En 2007, la réalisation d'un programme de sécurité portant sur 52 opérations a été confiée aux 5 Unités Routières, en tant que maîtres d'œuvre. Début octobre, 850 000 € ont été engagés. En outre, pour la sixième année consécutive, 10 carrefours ont été équipés de plots de bordures réfléchissants.

Pour l'exercice 2008, un nouveau programme sera dressé permettant d'une part, de réaliser une cinquantaine d'opérations et d'autre part de poursuivre la mise en place des plots de bordures.

Dans le cadre de ce programme, une action de protection des obstacles latéraux a été mise en œuvre. Il s'est notamment agi de la mise en conformité des têtes d'aqueducs sur la RD 20 entre Reiningue et Schweighouse et sur la RD 11 à Labaroche.

Pour la poursuite des opérations engagées et pour l'engagement éventuel d'opérations nouvelles, il est proposé d'inscrire en 2008 :

- en AP : 903 000 € ;
- en CP : 953 000 €.

2.2 - Programme A042 - Installations de voirie et acquisitions de matériels de comptages

Au titre de ce programme sont effectuées des acquisitions de matériels ou de mobiliers principalement pour l'aménagement d'aires de repos, ainsi que des acquisitions de matériels de comptages de trafic routier et de matériels d'essais de sécurité.

En 2007, près de 40 000 € ont été engagés pour ces interventions.

Pour l'exercice 2008, au vu du recensement des besoins en la matière, notamment l'acquisition de plaques de comptage complémentaires pour l'Unité Exploitation, il est proposé d'inscrire :

- en AP : 90 000 € ;
- en CP : 90 000 €.

3 - Exploitation (Politique A05)

Cette politique comprend quatre programmes relatifs aux équipements de la route.

3.1 - Programme A051 - Signalisation verticale

La mise en œuvre par itinéraire, du schéma directeur de signalisation directionnelle validé par votre Assemblée début 2001 et la mise en conformité de la signalisation de police, le bornage, ainsi que les panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération se sont traduits cette année par des travaux chiffrés à environ 700 000 €.

Pour la poursuite de la politique de mise en conformité de la signalisation verticale en 2008, il est proposé d'inscrire :

- en AP : 703 000 € ;
- en CP : 703 000 €.

3.2 - Programme A052 - Signalisation horizontale

La signalisation horizontale sur les routes est un élément de sécurité et de confort, ce second aspect étant le plus apprécié des usagers. La totalité du réseau est équipée d'un marquage dont la nature et la périodicité de renouvellement ont été fixées dans la politique routière décidée par votre Assemblée. Sur ce programme est financé le marquage du réseau structurant pour un montant de travaux chiffré en 2007 à environ 950 000 €.

Sur le réseau d'accompagnement, le renouvellement annuel reste budgétisé sur le fonctionnement et réalisé par le Parc de l'Équipement au titre de la convention de mise à disposition.

Pour l'exécution de cette politique en 2008, il est proposé d'inscrire :

- en AP : 1 000 000 € ;
- en CP : 1 000 000 €.

3.3 - Programme A053 - Dispositifs de retenue

Les dispositifs de retenue ou glissières de sécurité, permettent aux véhicules d'éviter de quitter la chaussée. Dans cette optique, ils sont utiles lorsqu'une sortie de route est susceptible d'avoir une gravité particulière (obstacle fixe, grande dénivelée, etc...). A l'inverse, cependant, le maintien du véhicule après un choc sur le dispositif de retenue, peut entraîner une collision avec d'autres véhicules. L'implantation de glissières nécessite donc une étude minutieuse, au cas par cas.

La présence des glissières engendre d'importantes servitudes d'entretien des dépendances. Par ailleurs, les caractéristiques techniques à respecter conduisent à procéder à des mises en conformité, notamment à la suite de travaux de chaussées. Le montant des opérations engagées en 2007 est d'environ 1 700 000 €. Ce montant comprend une première tranche de mise en conformité des dispositifs de retenue sur la RD 83 (ex RN 83 transférée), qui est appelée à se poursuivre en 2008 .

Il a été mis en place 6 600 mètres de glissières métalliques, 150 mètres de glissières mixtes bois-métal et 2 500 mètres d'écrans motos.

Pour faire face aux besoins en 2008, y compris 700 000 € pour la seconde tranche de mise en conformité de la RD 83, il est proposé d'inscrire :

- en AP : 1 300 000 € ;
- en CP : 1 300 000 €.

3.4 - Programme A055 - Eclairage public

Ce programme créé en 2001, permet de mettre en œuvre les opérations éligibles au titre de la politique en matière d'éclairage public, définie le 11 juin 1999.

Une opération a été réalisée en 2007. Il s'agit du contrôle de la stabilité de l'ensemble des mâts d'éclairage hors agglomération, pour un montant d'environ 25 000 €.

Pour la poursuite de cette opération engagée et pour l'engagement éventuel d'opérations nouvelles, il est proposé d'inscrire en 2008 :

- en AP : 23 000 € ;
- en CP : 23 000 €.

Au total, il vous est proposé de voter 21 937 068 € de CP pour les dépenses d'investissement détaillées ci avant.

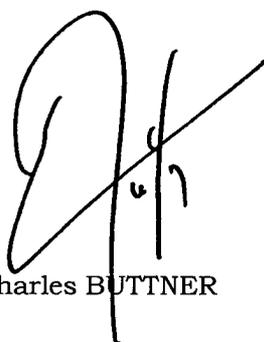
Pour l'ensemble de ce rapport, les dépenses 2008 liées au transfert des Routes Nationales d'Intérêt Local transférées au Département, s'élèvent à 4,5 M €. La compensation financière versée par l'Etat à ce titre est de 2 M €. Par ailleurs pour 2008, il est proposé de fixer la commande du Parc à un niveau voisin d'avant le transfert de ces mêmes Routes Nationales.

CONCLUSION

Je vous propose de bien vouloir :

- voter pour l'exécution de l'entretien et la maintenance des routes départementales :
 - en fonctionnement : 12 314 060 € de crédits de paiement,
selon la répartition figurant en annexe 1 ;
 - en investissement : 28 027 000 € d'autorisations de programmes,
21 937 068 € de crédits de paiement,
selon le détail par programmes, chapitres et millésimes figurant en annexe 2 ;
- m'autoriser à lancer les procédures de mise en concurrence et à signer les marchés correspondants ;
- donner délégation à la Commission Permanente pour toute procédure nécessitant des décisions spécifiques, ainsi que pour l'utilisation des crédits du programme A036 – Aménagements de maintenance urgents.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

BUDGET PRIMITIF 2008
Transports et Infrastructures
ANNEXE N° 1 AU RAPPORT N° 2008/E 3e/06.
Entretien et maintenance des routes départementales
Récapitulatif détaillé des inscriptions budgétaires en fonctionnement

LIBELLE		CHAPITRE	C P
Entretien courant		011	8 150 000
Viabilité hivernale (déneigement)		011	3 250 000
Travaux pour compte de tiers		011	510 000
Charges exceptionnelles		67	9 000
Autres participations : - Entretien Pistes cyclables - Ville de Mulhouse		65	0
		65	114 000
Fonds de concours à l' Etat (D.D.E.)		65	270 000
Concours divers :	Cotisation Association des Départements Cyclables	011	5 060
	Espèces protégées - <i>Déviaton de Wintzenheim</i>	62	6 000
	Entretien Ligne Colmar-Munster - <i>Rocade Ouest de Colmar</i>	61	0
TOTAL			12 314 060

BUDGET PRIMITIF 2008
Transports et Infrastructures
Entretien et maintenance des routes départementales
ANNEXE N° 2 AU RAPPORT N° 2008/I-3-106.....
Récapitulatif détaillé des inscriptions budgétaires en investissement

Politique	Programme	Chapitre - Article	Millésime	AP	CP
A03	A031	21 - 2151	2007	0	223 534
		21 - 2151	2008	<u>10 200 000</u>	<u>9 300 000</u>
				10 200 000	9 523 534
	A032	21 - 2151	2005	0	49 500
		21 - 2151	2006	0	508 034
		21 - 2151	2007	0	1 500 000
		21 - 2151	2008	<u>9 000 000</u>	<u>1 000 000</u>
				9 000 000	3 057 534
	A033	21 - 2121	2007	0	9 000
		21 - 2121	2008	40 000	30 000
20 - 2033		2008	<u>3 000</u>	<u>3 000</u>	
			43 000	42 000	
A034	21 - 2151	2000	0	11 116	
	21 - 2151	2001	0	250 000	
	21 - 2151	2002	0	49 206	
	21 - 2151	2003	0	3 104	
	21 - 2151	2005	120 000	496 574	
	21 - 2151	2006	50 000	270 000	
	21 - 2151	2007	550 000	1 870 000	
	21 - 2151	2008	2 300 000	550 000	
	20 - 2033	Tous	<u>36 000</u>	<u>36 000</u>	
				3 056 000	3 536 000
A035	21 - 2151	2007	0	449 381	
	21 - 2151	2008	1 500 000	1 050 619	
	20 - 2033	2008	<u>3 000</u>	<u>3 000</u>	
			1 503 000	1 503 000	
A036	21 - 2151	2007	0	40 000	
	21 - 2151	2008	100 000	60 000	
	20 - 2033	2008	<u>3 000</u>	<u>3 000</u>	
			103 000	103 000	
A037	20 - 2031	2007	0	47 997	
	20 - 2031	2008	100 000	52 003	
	20 - 2033	2008	<u>3 000</u>	<u>3 000</u>	
			103 000	103 000	
A04	A041	21 - 2151	2007	0	50 000
		21 - 2151	2008	900 000	900 000
		20 - 2033	2008	<u>3 000</u>	<u>3 000</u>
			903 000	953 000	
A042	21 - 2152	2008	40 000	40 000	
	21 - 2157	2008	50 000	50 000	
A05	A051	21 - 2152	2008	700 000	700 000
		20 - 2033	2008	<u>3 000</u>	<u>3 000</u>
				703 000	703 000
	A052	21 - 2152	2008	1 000 000	1 000 000
A053	21 - 2152	2008	1 300 000	1 300 000	
A055	21 - 2152	2008	20 000	20 000	
	20 - 2033	2008	<u>3 000</u>	<u>3 000</u>	
			23 000	23 000	
			TOTAL	28 027 000	21 937 068